

---

Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques.*

Yasmine Chudzińska

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Chudzińska Yasmine. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques..* In: Mots, n°7, octobre 1983. Cadrage des sujets et dérive des mots dans l'enchaînement de l'énoncé. pp. 155-161;

[http://www.persee.fr/doc/mots\\_0243-6450\\_1983\\_num\\_7\\_1\\_1127](http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1983_num_7_1_1127)

---

Document généré le 16/12/2016

rédacteurs, spécialistes à divers titres du mouvement syndical, qui, tout en étant extrêmement prudents dans leurs interprétations, donnent vie à ces listes de mots, ces graphiques et dressent un portrait nuancé et rigoureux des pratiques langagières de chaque confédération et, à travers elles, de la vie syndicale en France.

*Danièle Valentin*

Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 239 p.

Le dernier livre de Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire* (octobre 1982), qui a connu depuis une fortune heureuse dans le champ des médias, est composé de différents articles parus, depuis 1975, dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*. En ce sens, il ne constitue pas un événement d'une grande nouveauté, puisque *L'économie des échanges linguistiques*, première partie qui donne son sous-titre au recueil, est également une reprise d'un article paru cette fois dans le numéro 34 de *Langue française* (mai 1977), numéro qui était consacré aux rapports entre la linguistique et la sociologie. P.B. se demandait alors «s'il était permis à un sociologue de se mêler de linguistique». La réponse qu'il donnait à cette question n'a pas varié aujourd'hui ; c'est toujours «parce que la linguistique est une discipline souveraine qui exerce son emprise sur l'ensemble des sciences sociales, et que la sociologie n'échappe pas à cette forme de domination» que le sociologue s'autorise à soumettre la linguistique saussurienne à la critique sociologique.

Il s'agit d'étudier «quels sont les effets sociologiques que produisent les concepts de langue et de parole, ou de compétence et de performance, lorsqu'ils s'appliquent au terrain du discours et, *a fortiori*, hors de ce terrain». P.B. va donc soumettre les concepts linguistiques à un triple déplacement, en substituant : à la notion de langue, la notion de langue légitime ; aux rapports de communication, les rapports de forces symboliques ; à la question du sens du discours, la question de la valeur et du pouvoir du discours.

Il va critiquer d'abord ce qui fonde, selon ses dires, la souveraineté de la linguistique, soit : «Le coup de force inaugural par lequel Saussure sépare la "linguistique externe" de la "linguistique interne", /en/ réservant à cette dernière le titre de linguistique» (p. 8). La dernière phrase du cours de Saussure : «La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même», excluant du même coup la relation entre le social et la langue, la nature sociale de la langue qui constituait pourtant, dans les termes mêmes de Saussure, l'un de ses caractères internes.

Mais la nature sociale de la langue est ici conçue comme un fait social<sup>1</sup>, un système de normes objectives extérieures aux sujets parlants, langue qui a pour « substrat et support » la conscience collective et qui s'impose à tous les individus. Elle est sociale dans la mesure où c'est une représentation sociale, dans la mesure où « tous reproduiront — non exactement sans doute, mais approximativement — les mêmes signes unis aux mêmes concepts » (Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, p. 29).

De quel refoulement du social s'agit-il donc dans la linguistique saussurienne ; que signifie exclure le social de la langue ?

Exclure le social de la langue, c'est exclure la relation entre la langue et qui la parle, c'est d'abord exclure la parole et son sujet. C'est privilégier la logique interne d'un objet abstrait-langue, privilégier le produit, le système et la structure au détriment des conditions de production et d'utilisation de ce produit. Conditions sociales d'acquisition, de production et d'utilisation de la langue, différentes selon les locuteurs, qui sont écartées au profit d'un objet-langue de caractère abstrait, général et homogène. Exclure le social de la langue, c'est nier que l'hétérogénéité sociale est inhérente à la langue.

Étudier le système de la langue en dehors de ses conditions d'utilisation, c'est aussi étudier la langue comme une « langue morte », selon la tradition chère aux philologues, cette « langue écrite et étrangère » dont parle Bakhtine (1929)<sup>2</sup>, « ce système auto-suffisant qui, arraché à l'usage réel et strictement dépouillé de ses fonctions, appelle une compréhension purement passive ». La critique de Bourdieu rejoint sur ce point celle de Bakhtine contre l'objectivisme abstrait, dans une critique semblable de la philosophie intellectualiste, sur ce point c'est-à-dire sur ce terme de compréhension. Car « l'intellectualisme conçoit la langue comme intellection, instrument de déchiffrement, plutôt que moyen d'action et de pouvoir ».

De Saussure à Chomsky, nous restons dans une conception de la langue purement informative, où locuteur et auditeur n'échangent que de l'information. Où, la langue étant conçue comme idéation, nous n'échangeons à la limite que des idées ou des concepts. « Pensée organisée dans de la matière phonique » (Saussure), « le langage étant fondamentalement un système d'expression de la pensée » (Chomsky), la communication, réduite chez Saussure au « circuit de parole », s'effectue en tous cas dans un univers égalitaire et transparent où locuteur et auditeur interchangeables et symétriques (puisqu'ils sont soumis aux mêmes normes du système langue) ont une pratique langagière limitée à l'encodage et au décodage. Le locuteur encode et l'auditeur décode, cela suppose bien un code commun, code qui est bien la langue saussurienne.

1. Doroszewski met en parallèle la notion de « fait social » chez Durkheim, et la notion saussurienne de « langue » ; voir : Doroszewski (Vitold), « Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique : E. Durkheim et F. de Saussure », *Journal de psychologie*, 15 janvier-15 avril 1933 (n° spécial) ; repris dans *Essais sur le langage*, Paris, Minuit, 1969.

2. Cf. Bakhtine qui écrit : « Nicolas Marr souligne très justement cette essence philologique de la pensée linguistique indo-européenne » (*Le marxisme et la philosophie du langage*, 1929, trad. française, Paris, Minuit, 1977, p. 104).

Ordre de l'intellection, de la compréhension, du déchiffrement, la philosophie intellectualiste appréhende la langue du point de vue du sujet entendant, bien plus que du point de vue du sujet parlant : « L'entendeur est du côté de la langue, c'est avec la langue qu'il interprète la parole » (C. Bally). De fait, accorder à ce code, à cette langue abstraite, le caractère de social, c'est considérer que le médium véritable de la communication est la langue, en tant que médium qui assure l'identité des sons et des sens, en rejetant le médium véritable de la communication, la parole, qui doit être considérée comme pratique sociale. A une philosophie du langage comme intellection, P.B. opposera le langage comme action. Dichotomie fondamentale. La pratique des linguistes doit-elle réellement se fonder sur le choix de l'un des termes à l'exclusion obligée du second ? Ainsi, peut-on reprocher à la linguistique saussurienne d'avoir, comme toute science, construit son objet, c'est-à-dire sa théorie ? Le linguiste a voulu faire une science de la langue, et non une science des usages sociaux de la langue. Ce que le sociologue récuse, c'est que l'objet langue soit réellement susceptible d'une science autonome ; récusation qui va loin puisqu'elle constitue une récusation de la configuration épistémique de la linguistique. Car ce qui spécifie une science, c'est d'avoir un objet construit, et la linguistique est spécifiée par son objet propre, qui est la langue telle qu'elle a été définie par Saussure. Critiquer l'objet propre de la linguistique au profit d'un autre objet de connaissance qui serait les usages sociaux de la langue, pourrait faire disparaître l'objet propre et faire envisager la résorption de la linguistique dans la sociologie. D'autre part, n'est-ce pas le fait même que la linguistique ait réussi à se constituer en science autonome, dotée d'une méthode et d'un objet propres (si pur, si abstrait soit ce dernier), qui permet, par son dépassement même, la création d'un nouvel objet, peut-être plus scientifique au sens où il rendra mieux compte du réel ? Contre l'abstraction saussurienne, le nouvel objet que propose Bourdieu est « une sociologie structurale de la langue instruite de Saussure, mais construite contre l'abstraction qu'il opère, avec pour objet la relation qui unit des systèmes structurés de différences linguistiques sociologiquement pertinents et des systèmes également structurés de différences sociales ». Il s'agirait alors d'un renversement de la problématique linguistique dominante, puisqu'il serait réintroduit dans le modèle de la langue, dans la théorie, un locuteur socialement déterminé, et qu'on décrirait des pratiques langagières hétérogènes.

Renversement qui n'est pas nouveau. La linguistique de type saussurien ou chomskyen que Bourdieu met en crise, dominante peut-être, n'occupe plus tout le champ des études linguistiques. Dire que la structure ne peut être étudiée en dehors de la fonction, c'est rappeler à tout le moins les noms de Searle, Austin, Ducrot et la théorie des actes de langage, celui de Labov et de la sociolinguistique variationniste, celui de Grice et de la logique des conversations. Et plus loin et encore, les noms de Benveniste et Jakobson.

Pour Bourdieu (et pour d'autres), il existe non pas *une* langue, mais *des* discours stylistiquement caractérisés et qui appartiennent à un locuteur-producteur socialement caractérisé, membre d'une communauté hétérogène, et non « locuteur-auditeur idéal membre d'une

communauté homogène» (Chomsky), à une place dans un espace social non seulement divisé mais hiérarchisé et qui, selon la place où il est, où il croit qu'il est, où il croit que l'autre est, où il croit que l'autre croit qu'il est<sup>3</sup>, produit une performance qui se voit dotée d'une certaine valeur sociale qui est la valeur qu'on accorde au style expressif adopté; style constitué dans et par l'usage (l'«habitus») et objectivement marqué par sa position dans la hiérarchie des styles, qui correspond à la place du locuteur dans une hiérarchie des groupes». Le sociologue reproche aux linguistes (à la linguistique dominante) non seulement cette «abstraction», ce refoulement du social de et dans la langue, mais il leur reproche en outre de faire comme si «la langue» qu'ils prennent pour objet d'étude, de Saussure à Chomsky, était une donnée naturelle, ce «trésor commun dont les empreintes sont déposées dans le cerveau de chacun» (Saussure). Pour tous les mêmes empreintes, la même langue, un sujet de la langue universel que nie l'observation du réel, une langue que d'aucuns maîtrisent plus ou moins bien, mal, un français que l'on qualifie de soutenu, de familier, de populaire, de correct, d'incorrect, un français d'immigré, d'ouvrier, de paysan, de professeur; *un sujet de et dans* la langue qui, s'il n'est pas divisé, vit dans une société divisée, hiérarchisée, cloisonnée, sujet parlant dont la langue reproduit dans sa logique propre les traces de cette division et de cette hiérarchisation. L'illusion du communisme linguistique, dit Bourdieu, nie les performances différentes, hiérarchisées, l'inégale compétence sociale d'un locuteur par rapport à un autre. S'il y a même communauté linguistique, au sens où les membres de cette communauté parlent une même langue, l'illusion du communisme linguistique est la même que celle qui consiste à penser la société sans classes; la domination d'une classe sur une autre est aussi celle de la domination de la langue de cette classe sur cette autre.

Il n'y a pas de communisme linguistique. Il y a une faculté de langage qui est le propre du genre humain, mais il y a, dans l'utilisation de cette faculté à l'expression, des différences. Il y a des styles expressifs différents qui se marquent à la fois dans la syntaxe (la correction-la non-correction, l'accent, marqué-non marqué, le choix des termes, le niveau de langue), dans l'attitude qu'on a par rapport à sa production (distance-tension, assurance-timidité), et aussi dans le moment où l'on choisit de parler, si ce moment est approprié ou non. Et ces styles expressifs, qui sont des pratiques langagières socialisées, éminemment variables et hétérogènes, sont mesurées à la norme théorique de la langue saussurienne, qui est en fait la langue dominante, langue officielle, langue d'Etat, langue légitime.

Le reproche essentiel fait par Bourdieu à Saussure (et à ses continuateurs) est d'avoir pris comme objet de la théorie la pratique langagière légitime/dominante, et d'avoir absolutisé ce qui est objectivement relatif et en ce sens arbitraire. Ce qu'il nomme le fétichisme de la langue. Ainsi le locuteur-producteur de la langue saussurienne, «l'homo linguisticus», est-il «semblable

3. Notion de «représentations, hypothèses», «ce que l'autre imagine», cf. Chareau (Pierre), «Eléments de sémiolinguistique», *Connexions*, 38, 1982, p. 7-30.

au sujet économique de la tradition économique libérale<sup>4</sup>, un sujet formellement libre de ses productions verbales, mais qui ne peut être compris, ne peut échanger, communiquer, qu'à la condition de se conformer aux règles du droit commun. Ce marché idéalisé, qui ne connaît que la concurrence pure et parfaite entre des agents aussi interchangeables que les produits qu'ils échangent et que les situations dans lesquelles ils échangent, est aussi éloigné du marché linguistique réel que le marché pur l'est du marché économique».

Bourdieu introduit cette notion de «marché linguistique» pour échapper, dit-il, au «mode de pensée dualiste qui oppose une langue étalon, mesure de toute langue, et une langue populaire» (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, mars 1983). Qu'est-ce que cette analogie du marché où l'échange linguistique est aussi un échange économique, où l'on ne parle pas seulement pour communiquer, mais pour s'assurer, dans un rapport de forces symbolique, un certain nombre de profits (être évalué positivement, cru, apprécié, admiré, obéi)? Les échanges symboliques ne sont pas seulement des actes de communication entre égaux, entre pairs, ce qui supposerait égale la compétence linguistique des locuteurs-producteurs, mais ils sont «des rapports de pouvoir où s'actualisent des rapports de force entre les locuteurs et les groupes respectifs dont ils sont les agents» (les conflits de langue reproduisant dans leur logique spécifique, et non comme reflet, les conflits de classe). La communication verbale implique désaccord, conflit, violence, négociation, résistance. Elle est le lieu de l'interaction verbale<sup>5</sup>, lieu où s'inscrivent, dans et par la langue, ses relations sociales.

Ce champ de l'interaction verbale est étudié par les interactionnistes et les ethnométhodologistes. Ceux-ci (Goffman, Lindenfeld) observent diverses interactions discursives pour étudier des phénomènes pragmatiques. Mais Bourdieu leur reproche d'accorder une place trop peu décisive au contexte social. Ainsi, l'acte de parole ne doit pas être défini seulement comme acte de communication, mais comme action, et si la grammaire doit lui attribuer un sens, c'est sa relation à un marché qui lui accordera plus ou moins de valeur (de pouvoir) dans l'espace d'un champ social déterminé.

Ce marché est un marché du sens, unifié et dominé, en général, par la langue légitime qui en constitue la valeur dominante (notamment dans les champs de l'école, du travail, de la médecine, de la justice, de l'administration). C'est le marché qui impose la définition du légitime et de l'illégitime, selon la valeur qui domine sur ce marché et qui impose à ses utilisateurs de produire conformément à ses lois. Sur un marché circulent des produits linguistiques, offerts par des locuteurs socialement caractérisés, produits qui sont les styles expressifs. A chacun de ces styles, il sera accordé plus ou moins de valeur (plus ou moins de pouvoir dans un espace social déterminé), et reconnu à son producteur plus ou moins de compétence sociale, selon la

4. «L'économie pure» de Walras et Pareto; cf. l'article de J. Molino «Linguistique et économie politique» in *L'Age de la science*, 2-4, 1969.

5. Bakhtine le disait déjà en 1929!

conformité de ce style à la loi de formation des prix qu'impose le marché. Ainsi plus le marché est officiel, plus il est pratiquement conforme aux normes de la langue légitime, et moins les produits linguistiques dominés ont de valeur, moins leur producteur possède de compétence sociale. « Il y a donc une hiérarchie des parlers, du langage populaire au langage bourgeois jusqu'au discours d'importance ou d'autorité qui en constitue la limite ».

Sur un marché où la langue légitime est la valeur dominante, les détenteurs d'une compétence illégitime-dominée sont alors condamnés à la reconnaissance, qui se manifeste en termes de correction, d'hypercorrection, de gêne, de timidité ou de silence qui est la forme extrême de l'effet de censure qui structure tout marché. Silence qui est la compétence sociale nulle, annulée. La distinction ainsi opérée par Bourdieu entre compétence linguistique et compétence sociale est importante. Il ne s'agit pas seulement de parler grammaticalement, il s'agit encore d'être autorisé ou de s'autoriser à prendre la parole.

Dans le chapitre 2, qui traite du langage et du pouvoir symbolique, Bourdieu juge « naïve » la question du pouvoir des mots (la force illocutionnaire) et « erronée » la démarche austinienne qui « croit découvrir dans la substance proprement linguistique le principe de l'efficacité de la parole ». Il revient une nouvelle fois sur l'autonomie de la linguistique, notamment à l'égard de la sociologie, quand celle-là, dit-il, « se condamne à chercher le pouvoir dans les mots, c'est-à-dire là où il n'est pas ». Car « le pouvoir des paroles n'est autre chose que le pouvoir délégué du porte-parole... ». Délégation de pouvoir qu'un groupe social investit (au sens boursier) dans un porte-parole, locuteur qui possède alors un capital symbolique à la mesure de l'autorité sociale (du pouvoir) du groupe qu'il représente, et dont la parole est autorisée et garantie par ce groupe. Langage autorisé, langage d'autorité, parole efficiente qui tient son efficacité, non de qualités immanentes à la langue, mais de la qualité de celui qui les énonce (qualification qui n'est pas technique, ou pas seulement, mais statutaire). P.B. souligne de nouveau qu'on ne peut séparer la langue de son usage social, et qu'un énoncé performatif réussit, fait autorité, quand celui qui l'énonce est autorisé à l'énoncer. On peut dire et ne rien faire. L'autorité qu'on reconnaît à celui dont le discours fait autorité est la reconnaissance de sa légitimité à dire le droit en ayant le droit de dire. Dans le champ social divisé, hiérarchisé, l'autorité et le pouvoir symbolique (et les profits) appartiennent plutôt à ceux qui en occupent la position dominante. Ils exercent alors sur les dominés une violence symbolique qui est de même type que celle qu'exercent les détenteurs de la langue légitime sur les détenteurs de la langue illégitime.

Avoir rappelé l'inégalité des locuteurs dans la production linguistique, l'inégalité de leurs chances d'accès à l'acquisition de la maîtrise de la langue légitime et à la maîtrise de ses usages appropriés, telle est pour nous la leçon de Bourdieu.

Qu'il lutte contre la naturalisation de ce qui est social, et notamment la naturalisation de ce qui semble le plus naturel, le langage, sur le terrain de la linguistique, peut irriter les linguistes « professionnels ».

Qu'il interpelle les enseignants comme «agents d'imposition et de contrôle de la langue légitime», en soulignant l'articulation entre le marché scolaire et le marché du travail, ne peut en tout cas les laisser indifférents.

Que l'on tienne ce que dit Bourdieu pour des évidences, des truismes ou des banalités, ou pour la tentative impérialiste d'un sociologue, l'un des plus légitimes et des plus autorisés qui soient, ce qu'il faut reconnaître à ce livre c'est sa capacité de dé-ranger classifications et classements qui appartiennent à l'ordre du «cela va de soi», et de lutter contre toutes les formes du laisser-faire et du laisser-dire.

*Yasmine Chudzińska*

Myriam BOUTROLLE-CAPORAL, *Le texte porte-parole, la communication littéraire dans les récits contemporains pour enfants. Etude du vocabulaire par ordinateur*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris-VII, octobre 1982. Direction: Marc Soriano et Bernadette Bricout.

Bibliothécaire et critique de livres pour enfants, Myriam Boutrolle-Caporal se demande comment s'établit la communication entre un auteur et un jeune lecteur, ce qui est à l'origine de ce «charme» étrange qui saisit l'enfant face à un livre qui le «ravit». Sa recherche, laissant de côté les illustrations dont elle ne sous-estime cependant pas l'importance, va porter sur le texte lui-même, non pas comme «objet de laboratoire», «objet mort à disséquer», mais pour y déceler les traces d'un auteur vivant, «saisi en flagrant délit d'écriture et de désir de communication».

Le choix de la lexicométrie pour mener à bien une recherche ainsi définie peut surprendre. En fait, il répond à plusieurs désirs: désir d'échapper à l'impressionnisme de la critique littéraire traditionnelle, d'obtenir une «image du texte la plus neutre possible», non altérée par la subjectivité d'un lecteur adulte, désir aussi d'établir une harmonie entre l'objet de la recherche et la méthode choisie. Pourquoi une recherche sur la communication littéraire ne ferait-elle pas appel à l'informatique, ensemble des sciences et des techniques relatives à la conservation, à la mise en ordre, à l'interprétation des informations?

Que ce choix ait reposé sur des illusions, Myriam Boutrolle-Caporal le reconnaît volontiers: «Je demandais à la lexicométrie de m'apporter la sécurité, la vérité, l'objectivité». C'est en effectuant sa recherche qu'elle va découvrir très concrètement les traitements et les méthodes mis au point par le Laboratoire de lexicologie de l'ENS de Saint-Cloud, et, ce n'est pas un des moindres intérêts de sa thèse, elle fait partager au lecteur les grandes étapes de cette découverte: la lenteur de la saisie du texte (codage, frappe, correction), sa transmission par ligne